

## **Extrait d'acte de naissance**

### **Demander l'accès à son dossier médical**

Lettre type

Mis à jour le 27 octobre 2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Permet de demander l'accès à son dossier médical géré par un professionnel de santé (médecin, dentiste...).

Le dossier médical géré par les médecins est différent du dossier médical personnel (particuliers) relevant de l'assurance maladie.

- <http://www.conso.net/content/vous-demandez-communication-de-votre-dossier-medical>  
- Institut national de la consommation (INC)



**Mairie  
de Nargis**

1, rue de la Mairie  
45210 Nargis  
02 38 26 03 04 [accueil@mairie-nargis.fr](mailto:accueil@mairie-nargis.fr)